

LÉGISLATURE 2020 - 2025

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
16 AVRIL 2024**

<u>PRÉSENTS-ES</u>	:	Mme	A. EPINEY, Présidente
		M.	S. VENTRE, Vice-Président
		M.	B. SCHOPFER, Secrétaire
		Mmes	C. BAILLIF, M. CONRAD, B. DESPLAND, J. PARACCHINI et A.-M. PUGIN
		MM.	S. AGUET, D. ANDALORO, F. CAL SUAREZ, C. HUBER, R. PARTY et M. SUTER
		M.	P. BOUVIER, Maire
		M.	X. BEUCHAT, Adjoint
		Mme	M. PASCHE, Adjointe
<u>EXCUSÉ</u>	:	M.	F. MERLON

Mme la Présidente ouvre la séance à 20h00.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2024

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 12 oui et 1 abstention.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

a) Décisions prises lors de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises

Suite au courrier de l'ACG du 4 mars 2024, **Mme la Présidente** demande si l'un-e des Conseillers-ères municipaux-ales a l'intention de faire opposition aux décisions rendues le 28 février dernier, soumises au droit d'opposition des Conseils municipaux (art. 79 LAC), au sujet de l'attribution, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de CHF 5.4 millions supplémentaires destinée à la construction de Concorde Espace Culture (Centre culturel de Châtelaine).

Aucun-e Conseiller-ère municipal-e ne souhaite faire valoir son droit d'opposition.
Il est donc pris acte de cette décision.

b) Sortie du Conseil municipal

Mme la Présidente est navrée pour les personnes ne pouvant participer à la sortie du 15 juin prochain qui se déroulera dans la région de Morat. Après un bon repas, le Conseil municipal ira visiter le village lacustre de Gletterens, un « musée » en plein air proposant un retour vers la Préhistoire.

3. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE**a) Théâtre de Carouge**

Mme Pasche rappelle qu'une somme avait été inscrite au budget pour faire venir la scène mobile du Théâtre de Carouge. Malheureusement, après de nombreuses discussions, les dates proposées ne conviennent pas car elles coïncident avec la semaine des Promotions.

Vu le succès de la Villa Yoyo durant les vacances pascales, cette somme pourrait subventionner partiellement un camp sport et nutrition destiné aux jeunes durant l'été.

Mme Pasche reviendra ultérieurement sur ce sujet pour donner de plus amples informations.

b) Bilan Unicef

Mme Pasche remercie toutes les personnes ayant donné de leur temps pour compléter le questionnaire touffu qui nous a été communiqué. Le dernier volet à remplir concernant le Cycle d'orientation, il a été transmis à qui de droit pour y répondre.

Après analyse, un bilan sera dressé et indiquera les points sur lesquels la Commune peut améliorer la situation actuelle, permettant ainsi une meilleure organisation des prestations en lien avec les enfants et les adolescents.

c) Emploi de civilistes

Mme Pasche se réjouit d'avancer dans ce dossier, bien que cette charge soit complexe car les exigences de l'Armée sont conséquentes. Elle peut compter sur le soutien de M. Rendlund (Bernex) dans la rédaction d'un cahier des charges mixte, social et service extérieur. Elle rappelle qu'un civiliste coûte environ CHF 2'000.--/mois pour un travail à 100%.

d) Visite de la maquette de la Ville de Genève

Mme Pasche suggère une sortie pour aller voir la maquette de la Ville de Genève exposée entre le 7 mai et le 7 juin 2024. Une visite guidée pourrait être organisée un soir. En fonction du nombre de personnes intéressées et disponibles, l'invitation à cette soirée pourrait être étendue aux Élus de la Champagne.

Mme Pasche proposera prochainement quelques dates possibles.

e) Rénovation du secteur du Virage

M. Beuchat communique que les travaux avancent comme prévu malgré quelques mauvaises surprises, ce qui n'est pas très étonnant dans ce genre de rénovation. Une ouverture du restaurant à l'automne est toujours envisageable.

M. Beuchat indique que les anciennes places de parking du Café du Virage seront supprimées au profit d'un arrêt de bus facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite (mise aux normes cantonales) et de la création d'une placette agréable au départ de l'escalier menant au Rhône. Afin de les remplacer, plusieurs variantes sont actuellement étudiées pour agrandir le parking de la bibliothèque, notamment en démolissant le hangar et en empiétant sur la parcelle arborée sise entre ce dernier et la villa.

M. Bouvier est donc en tractation avec les locataires actuels afin de pouvoir trouver des solutions. En effet, les baux pour ce type de locaux durent 5 ans ...

f) Secteur du terrain de foot

Outre l'aménagement d'un parking événementiel, **M. Beuchat** mentionne la demande de M. Tilouche pour un terrain multisport.

Il souhaite réfléchir afin de ne pas morceler inefficacement ce bel espace.

g) Oasis et Temple

M. Beuchat annonce que les négociations menées conjointement avec **M. Bouvier** pour obtenir une servitude de passage à pied sont sur le point d'aboutir (enfin !).

h) Kiosque (P'tit Café ou Maé Café)

M. Bouvier sait bien que la situation insatisfaisante actuelle est connue de tous. Des solutions sont à l'étude afin de pouvoir gérer son ouverture. En effet, de nombreux commentaires négatifs ont été publiés sur la page FB « Chancy info » car l'endroit était fermé alors que la météo de ces deux derniers weekends était plutôt estivale.

L'éventualité de le municipaliser est évoquée, sachant que cela se rapprochera plus d'un service à la population que d'une entreprise rentable. Aucun membre du Conseil municipal ne semble contre cette idée.

Une discussion s'ensuit sur les modalités et les changements à apporter, mais aucune proposition précise et concrète n'est faite par les Conseillers-ères municipaux-ales.

M. Bouvier précise que l'Exécutif rencontrera l'actuel gérant le 24 avril 2024.

4. PRÉSENTATION DES COMPTES 2023

Mme la Présidente passe la parole à **M. Bouvier**.

M. Bouvier propose de renvoyer l'analyse détaillée des différentes rubriques à la commission des finances qui se tiendra le 23 avril 2024 et remercie Mme Spencer pour son travail.

Aucune remarque n'étant formulée, **Mme la Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur le renvoi de la présentation des comptes à la commission des finances.

Le renvoi est accepté à l'unanimité, soit par 13 oui.

5. PROJET DE DÉLIBÉRATION

a) Crédit de CHF 450'000.-- pour le réaménagement des espaces extérieurs du secteur du Virage

Mme la Présidente donne lecture de l'intitulé de la délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 13 oui.

M. Beuchat indique que la présentation faite auprès de la commission de l'aménagement et du territoire n'a soulevé aucune question ni commentaire.

Cette délibération, assez large, couvre la démolition de l'arrêt de bus actuel, l'agrandissement de la terrasse du Café du Virage et ses luminaires, l'installation d'une broche et d'un four à pizzas ainsi que la création de la placette au départ de l'escalier (voir point 3.e) du présent procès-verbal).

Aucune remarque n'étant formulée, **Mme la Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 14 oui.
Il est pris acte de cette décision.

6. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission du territoire et des constructions

M. Aguet communique que la commission s'est réunie le 13 mars dernier et en marge des sujets déjà mentionnés précédemment par **M. Beuchat**, les projets « Mondello » et « Forge Gallay » ainsi que l'affaissement des rives du Rhône ont été évoqués.

b) Commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière

M. Ventre prévoit une séance en juin et s'enquiert des statistiques radar.

M. Beuchat lui confirme qu'elles ont été relevées par l'employé communal.

c) Commission des affaires sociales, de la solidarité, des sports et des loisirs

Mme Epiney revient sur la demande de subventionner les abonnements TPG annuels que ce soit pour les Seniors, le Juniors et pourquoi pas, l'ensemble de la population. Elle remercie par ailleurs Mme Noverraz pour le rapport circonstancié fourni dans ce cadre.

La commission souhaite l'élaboration d'une politique mobilité douce cohérente et de fait soumet ce dossier à la commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière afin d'avoir une vision plus globale du sujet.

M. Beuchat rappelle qu'une motion relative à la gratuité des transports publics pour les habitants jusqu'à 25 ans est en cours et, si elle devait être acceptée, le montant aujourd'hui dévolu à ces derniers pourrait être récupéré pour subventionner d'autres tranches de la population.

d) Commission des finances

Aucune communication, la prochaine réunion se tiendra le 24 avril 2024.

e) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Despland avise que la rédaction du ChancyLien spécial environnement est laborieuse et qu'il paraîtra peut-être avec une semaine de retard sur le planning établi.

f) Commission de la Cité de l'Énergie et du développement durable

Aucune communication.

g) Commission ad hoc pour l'utilisation de la salle communale

Aucune communication.

Salle communale

Mme Baillif signale que la salle communale est régulièrement surchauffée et que cela représente certainement un gaspillage d'énergie. En effet, à plusieurs reprises durant la saison froide, il a été nécessaire d'ouvrir les fenêtres car la température intérieure était trop élevée. Dès lors, avant de penser à la vaisselle recyclable, peut-être serait-il judicieux de régler cela ?

M. Beuchat indique que le réglage du chauffage est à la portée des locataires mais qu'il y a évidemment un temps d'inertie pour chauffer l'étendue de la salle. Un contrôle plus régulier sera toutefois demandé aux employés communaux.

Terrain entre les 91 et 93 route de Bellegarde

Mme Baillif demande qui se charge de la tonte à cet endroit.

M. Beuchat lui répond que le locataire de la villa (93 Bellegarde) s'en chargeait avant son déménagement. Il demandera aux employés communaux de le faire une à deux fois par an.

Un échange s'ensuit sur la possibilité de garder les trois arbres fruitiers malgré la réalisation du parking envisagé (voir point 3.e) du présent document).

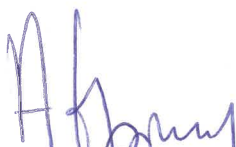
M. Beuchat assure que le parking sera réalisé dans le même esprit que celui de la bibliothèque, avec des haies fournies et le moins de béton possible. A la demande de l'Office cantonal des transports, une partie sera privée et louée afin de ne pas créer un parking utilisé uniquement par les frontaliers.

ESREC de Châtillon

Il est remarqué que cet espace n'est plus ouvert le dimanche.

M. Beuchat explique que le fonctionnement des ESREC est notamment financé par la taxe d'incinération, mais de moins en moins de choses sont brûlées grâce au tri. Il a donc été nécessaire de réduire les horaires d'ouverture.

Mme la Présidente lève la séance à 21h20.



La Présidente du Conseil municipal
Aurélie Epiney



La Secrétaire
Joëlle Noverraz



Le Secrétaire du Conseil municipal
Boris Schopfer